

Commission: Conseil de L'UE des ministres de l'environnement

Problématique: "Blue new deal 2024" : comment assurer la protection des cours d'eau et aquifères et couvrir les besoins en eau de l'UE et du continent européen ?

Auteur : Lituanie

La Lituanie est le pays le plus au Sud des trois états baltes. Depuis la proclamation de son indépendance vis-à-vis de l'URSS le 11 mars 1990, le système politique en place est une république à la fois présidentielle et parlementaire faisant partie de l'Union Européenne et de l'OTAN depuis 2004, de l'espace Schengen à partir de 2007 et de la zone euro dès 2015. Actuellement, le président au pouvoir est Gitana Nausėda dont le gouvernement est dirigé par la conservatrice Ingrida Šimonytė. En tant que pays traversé par plusieurs cours d'eau de dimensions importantes tels que le Niémen ou la Neris, l'Etat lituanien accorde une attention particulière au déroulement du blue new deal qui se tiendra aujourd'hui, dans le but de trouver une solution durable afin d'assurer la protection des cours d'eau et aquifères, ainsi que la couverture des besoins en eau de toute l'Europe.

En revanche, la partie est loin d'être gagnée d'avance. En effet, les ressources en eau douce disponibles sont inférieures à la demande européenne, causant donc une situation de stress hydrique dans certaines régions du continent. De plus, la pression sur cette ressource vitale s'accroît dû à la croissance démographique. Cela engendre, par la même occasion, la multiplication des activités humaines déjà responsables de la pollution de l'eau, de sa surexploitation, de la destruction des faunes marines ou encore de l'accélération du réchauffement climatique pour ne citer que. D'ailleurs, le territoire lituanien est aussi frappé par les conséquences du changement climatique. Effectivement, lors de l'été 2023, des sécheresses ont eu lieu dans tout le pays causant la perte d'un tiers de nos récoltes. A noter que l'économie lituanienne dépend de son industrie et de son agriculture, deux domaines dans lesquels l'importance de l'eau est capitale. Nous vivons aujourd'hui dans un monde menacé, un monde menacé depuis déjà plusieurs décennies par des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes au fil du temps. Ainsi, les risques concernant la disponibilité en eau douce pour les populations européennes, la préservation de nos espaces maritimes et la protection des cours d'eau, suivi des nappes phréatiques sont des enjeux de taille.

En tant que membre de l'Union Européenne, la Lituanie s'est toujours engagée avec enthousiasme dans la mise en place de nouvelles politiques favorisant la qualité de l'eau au sein de cette large communauté. Effectivement, l'adoption de la directive-cadre sur l'eau (DCE) en l'an 2000 qui garantit un bon état écologique et chimique des masses d'eau d'ici 2027, constitue une preuve indéniable de notre soutien. En plus de cela, le gouvernement lituanien a aussi élaboré sa propre stratégie nationale d'adaptation (NAS) comportant des clauses visant à assurer l'utilisation durable de l'eau ou encore la protection des écosystèmes aquatiques. Enfin, La Lituanie est un État signataire de la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux. Les mesures proposées dès 1992 par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ont donc été mises en vigueur dans le pays.

Outre cela, des solutions ont déjà vu le jour concernant la réduction de la pollution présente dans les eaux de notre territoire. La Lituanie avec l'aide de la banque européenne d'investissement (BEI) a entrepris de moderniser les infrastructures d'approvisionnement en eau dans la capitale le 31 mars 2021. Ainsi, les investissements ont permis d'accroître sensiblement la qualité des services, car davantage de ménages ont pu se raccorder aux systèmes centralisés d'approvisionnement en eau. De plus, la qualité de l'eau potable fournie aux clients s'est améliorée et la pollution de l'environnement a diminué.

Pour conclure, la Lituanie, malgré sa petite taille, est persuadée d'avoir un rôle à jouer dans la protection des cours d'eau et des aquifères, ainsi que la couverture des besoins en eau de

l'Europe. Elle est donc honorée de pouvoir contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des européens en trouvant des solutions adéquates aux côtés des autres Etats-membres.